

# Évaluation périodique du programme de baccalauréat en sciences biomédicales

Faculté de médecine

*Conseil universitaire du 9 juin 2020*

## **SOMMAIRE DU RAPPORT SYNTHÈSE D'ÉVALUATION**

Le programme de baccalauréat en sciences biomédicales (B. Sc.) est rattaché à la Faculté de médecine. Huit départements contribuent à l'enseignement de cette discipline, le principal étant le Département de biologie moléculaire, de biochimie médicale et de pathologie.

Le programme, composé de 95 crédits, comptait 150 étudiants à la session d'automne 2018. Ce programme a été créé en 2008 (CU-2008-27) et implanté en 2010 (CE-2010-198); il fait donc ici l'objet d'une première évaluation périodique.

Pour les besoins de l'évaluation institutionnelle, le Vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes (VREAE) a réalisé, durant l'automne 2018, trois consultations auprès des personnes concernées par le programme (étudiants, diplômés et enseignants). La direction de programme a déposé un dossier d'autoévaluation, incluant les résultats des consultations, en février 2019. Ce dossier a été transmis à deux experts provenant de l'Université d'Ottawa et de l'Université de Sherbrooke. Les experts ont effectué une visite à l'Université Laval en mars 2019 afin de rencontrer divers intervenants et de rédiger leur rapport d'évaluation. Par la suite, le Comité institutionnel d'évaluation des programmes (CIEP) s'est réuni pour analyser l'ensemble de la documentation disponible et pour produire le présent rapport synthèse d'évaluation. Afin de porter un jugement sur le programme, le CIEP s'est référé à la Politique d'évaluation périodique des programmes de formation de l'Université Laval<sup>1</sup>.

Selon les normes d'évaluation établies à partir de la Politique, le CIEP juge le baccalauréat en sciences biomédicales pertinent et de qualité. Le CIEP a identifié les principales forces de ce programme. Il a toutefois formulé des recommandations dans le but de s'assurer que le programme satisfait pleinement aux normes d'évaluation et il a fait des suggestions pour l'améliorer. Conformément à la Politique, le doyen de la Faculté devra proposer des moyens pour donner suite aux recommandations et aux suggestions par un plan d'action.

### **PRINCIPALES FORCES**

- La compétence et la disponibilité des enseignants.
- La diversité des expertises des enseignants.
- Le dynamisme de la direction de programme.
- La qualité des services offerts par le personnel administratif.
- L'orientation du programme vers la recherche biomédicale, ce qui en fait un programme unique au Québec.
- La formation à la fine pointe des connaissances scientifiques.
- La préparation des étudiants à la poursuite d'études aux cycles supérieurs.
- La cohérence du programme.
- La qualité de la formation (formation de base solide, cours pertinents, contenu à jour).
- Les stages (contenu, diversité, encadrement).
- La satisfaction des étudiants et des diplômés à l'égard de la formation.
- La qualité des ressources matérielles, technologiques et informationnelles.

---

1. Source :

[https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire\\_general/Politiques/Politique\\_d\\_evaluation\\_periodique\\_des\\_programmes\\_de\\_formation\\_de\\_l\\_Universite\\_Laval.pdf](https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Politiques/Politique_d_evaluation_periodique_des_programmes_de_formation_de_l_Universite_Laval.pdf).

## **RECOMMANDATIONS**

- R1 Que l'on bonifie les objectifs du baccalauréat en sciences biomédicales afin d'y inclure tous les objectifs généraux des programmes de baccalauréat, en respectant le Règlement des études, et que l'on présente ces objectifs sur le site Web institutionnel.
- R2 Que l'on évalue la pertinence et les effets du nouveau processus de sélection des candidats.
- R3 Que l'on s'assure que la charge de travail dans les cours est adéquate et qu'elle est équilibrée d'une session à l'autre.
- R4 Que l'on offre un cours d'éthique et un cours de communication pertinents et accessibles aux étudiants du programme.
- R5 Que l'on s'assure que les étudiants sont initiés aux questions interculturelles et internationales ainsi qu'au développement durable.
- R6 Que l'on poursuive les efforts en vue d'améliorer la diplomation.

## **SUGGESTIONS**

- S1 Que l'on évalue la possibilité d'augmenter le contingentement du programme.
- S2 Que l'on offre aux étudiants la possibilité de réaliser un stage en milieu industriel.
- S3 Que l'on varie les méthodes d'évaluation des apprentissages.
- S4 Que l'on poursuive les efforts visant à améliorer l'expérience étudiante.
- S5 Que l'on s'assure que les étudiants sont bien informés des professions et employeurs potentiels, du Profil entrepreneurial, du soutien financier et des programmes d'études supérieures auxquels mène le programme.

# Évaluation périodique du programme de baccalauréat en sciences biomédicales

## PLAN D'ACTION DU DOYEN de la Faculté de médecine

soumis au  
vice-recteur aux études et aux affaires étudiantes

Le 1<sup>er</sup> juin 2020



UNIVERSITÉ  
LAVAL

## Introduction

Le programme de baccalauréat (B. Sc.) en sciences biomédicales (B-SBM) est composé de 95 crédits et, à la session d'hiver 2020, compte plus de 160 étudiants<sup>2</sup>. Le B-SBM est rattaché à la Faculté de médecine et son département principal de rattachement est le Département de biologie moléculaire, biochimie médicale et pathologie. Néanmoins, huit départements de la Faculté de médecine et trois départements de la Faculté des sciences et de génie contribuent actuellement à l'enseignement de cette discipline à l'Université Laval.

Créé en 2008 (CU-2008-27) et implanté en 2010 (CE-2010-198), le B-SBM a connu sa première évaluation périodique en 2018-2019. Durant l'automne 2018, le vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes (VREAE) a réalisé trois consultations auprès des étudiants, diplômés et enseignants du B-SBM. La direction du programme de B-SBM a déposé un dossier d'autoévaluation, incluant les résultats des consultations, en février 2019. Ce dossier a été transmis à deux experts provenant de l'Université d'Ottawa (Mme Odette Laneuville) et de l'Université de Sherbrooke (M. Jean-Bernard Denault). Les experts ont effectué une visite à l'Université Laval les 28 et 29 mars 2019 afin de rencontrer les divers intervenants et de rédiger un rapport d'évaluation. Par la suite, le Comité institutionnel d'évaluation des programmes (CIEP) a analysé l'ensemble de la documentation disponible et produit le rapport synthèse d'évaluation. Ce rapport a été transmis au Doyen de la Faculté de médecine le 10 septembre 2019.

Comme le prévoit la Politique d'évaluation périodique des programmes de formation de l'Université Laval, le doyen de la Faculté de médecine, en collaboration avec la direction du programme de B-SBM, a préparé ce plan d'action afin de donner suite aux recommandations et aux suggestions contenues dans le rapport synthèse d'évaluation du CIEP.

---

<sup>2</sup> Le générique masculin est utilisé dans l'unique but d'alléger le texte.

## **1. Présentation de la discipline, du programme et des perspectives de la formation**

La mission de la Faculté de médecine de l'Université Laval est de former des professionnels de la santé et des chercheurs qui contribuent de manière innovante à la santé des personnes et des populations dans les collectivités où elle s'engage. Elle favorise l'avancement, la diffusion et l'appropriation des connaissances dans un esprit de collaboration et dans un environnement de formation, de création et de recherche de calibre international.

Les diplômés du B-SBM peuvent facilement s'identifier à cette mission. Ils se caractérisent par leur désir de développer et d'appliquer leurs connaissances dans les sciences de la vie et de la santé, soit en poursuivant une formation en recherche de haut niveau aux études supérieures, soit en intégrant le marché du travail où ils peuvent œuvrer dans les laboratoires gouvernementaux, universitaires ou privés. Ils ont acquis les concepts de base dans plusieurs disciplines pertinentes à la compréhension de la physiopathologie humaine (biochimie, histologie, physiologie, microbiologie, génétique, biologie cellulaire, chimie médicinale). Ils peuvent planifier une expérience, choisir les méthodes analytiques nécessaires à sa réalisation et les employer en respectant les bonnes pratiques de laboratoire. Ils ont développé les habiletés techniques à la fine pointe de la technologie. Ils peuvent décrire et interpréter les résultats obtenus et les communiquer verbalement et par écrit. Ils sont en mesure d'interagir avec les différents intervenants du milieu et de travailler en équipe. Ils ont également développé leur sens de l'analyse critique. Ils connaissent et respectent les politiques et les procédures en vigueur en matière d'expérimentation animale et humaine. Finalement, ils agissent d'une façon intègre et œuvrent rigoureusement en respectant les normes d'éthique pour la recherche scientifique.

Les hauts standards et l'innovation des programmes de recherche biomédicale, clinique et en santé des populations de la Faculté de médecine contribuent à stimuler la création de savoirs et encouragent la formation de chercheurs extrêmement qualifiés. La formation offerte dans le B-SBM regroupe les secteurs clés dans le domaine du savoir incluant la biologie développementale, la régulation de l'expression génique, la stabilité du génome, l'organisation structurale de la cellule, la signalisation intracellulaire et la biologie des systèmes.

Le programme de B-SBM prend en compte les secteurs en émergence qui intègrent les connaissances fondamentales à la recherche translationnelle appliquée. En priorité, le B-SBM vise à former des spécialistes hautement qualifiés en recherche biomédicale pour entamer des études supérieures en recherche. Puisqu'ils ont côtoyé des professeurs-chercheurs et leurs milieux de recherche tout au long de leur cheminement, la transition vers les études en recherche est facilitée pour un diplômé du B-SBM. Le B-SBM mène principalement aux programmes de maîtrise en sciences (M. Sc.) dans ces thématiques de recherche de la Faculté de médecine:

- Oncologie;
- Immunologie-infectiologie;
- Médecine régénératrice et moléculaire;
- Neurosciences et santé mentale;
- Reproduction, génétique, périnatalité et développement;
- Santé cardiovasculaire, respiratoire et métabolisme.

La formation, axée sur l'expérience en recherche, permet également à un diplômé du B-SBM d'intégrer le marché du travail dans un laboratoire biomédical ou pharmaceutique. Les possibilités d'emploi pour les diplômés sont donc multiples et variées.

## **2. Actions proposées pour répondre aux recommandations**

Pour donner suite au processus d'évaluation, certaines recommandations et suggestions ont été inscrites

dans le rapport synthèse d'évaluation du CIEP. Voici les actions proposées (A) pour répondre à chacune des recommandations (R) du CIEP.

## **R1. Que l'on bonifie les objectifs du baccalauréat en sciences biomédicales afin d'y inclure tous les objectifs généraux des programmes de baccalauréat, en respectant le Règlement des études, et que l'on présente ces objectifs sur le site Web institutionnel.**

Il existe des différences entre la description des objectifs d'apprentissage du programme B-SBM présenté lors des activités d'évaluation et celle présentée dans la description officielle du programme sur les deux principaux portails institutionnels ([le site Web universitaire](#) et [le site Web facultaire](#)). Une action est proposée pour améliorer la présentation des objectifs du B-SBM.

### **A1.1. Bonifier les objectifs du B-SBM en respectant le Règlement des études et présenter ces objectifs sur les portails institutionnels.**

Les objectifs ont été révisés et standardisés, tout en respectant le Règlement des études. Ils seront soumis au Comité de programme puis transmis au Bureau de la qualité des programmes et aux instances facultaires pour la publication.

Les résultats escomptés par cette mesure sont:

- Mieux informer la clientèle étudiante et les intervenants extérieurs des objectifs du programme;
- Fournir à un étudiant intéressé par le programme une information exacte quant aux exigences et attentes du programme;
- Mieux guider et orienter les étudiants afin d'améliorer le recrutement dans le domaine des sciences biomédicales.

## **R2. Que l'on évalue la pertinence et les effets du nouveau processus de sélection des candidats.**

De nombreux travaux ont été effectués durant l'année 2018-2019 afin d'apporter des changements au processus de sélection des nouveaux candidats. Ces travaux ont mené à deux modifications au processus d'admission qui ont été acceptées lors de la rencontre du Conseil Universitaire le 18 juin 2019. Ces modifications concernent:

- L'ajout d'un examen de sélection pour l'admission (CU 2019-80);
- La réservation de places pour le contingent Premières Nations et Inuits du Québec (CU 2019-80).

### L'ajout d'un examen de sélection pour l'admission

Depuis l'implantation du programme, la sélection des candidats s'effectue en fonction du dossier scolaire (cote de rendement collégiale (CRC) ou cote de rendement universitaire (CRU)). L'analyse du comportement des huit premières cohortes a révélé que la majorité des étudiants inscrits au programme abandonnent le programme avant d'obtenir leur diplôme (taux de diplomation généralement inférieur à 30 %).

Depuis 2018, le comité d'admission réfléchit aux mesures pouvant être prises pour sélectionner des étudiants plus susceptibles d'obtenir leur diplôme à l'issue du programme. À la suite de cette réflexion, le comité a déterminé que l'ajout d'un outil de sélection évaluant les caractéristiques personnelles non académiques au processus d'admission serait bénéfique. L'outil de sélection qui a été retenu est [l'examen de jugement situationnel CASPer](#).

De plus, au regard des analyses effectuées au cours des dernières années par le Bureau de planification et d'études institutionnelles de l'Université Laval (BPEI) portant sur la valeur prédictive de la cote de rendement collégiale et de la performance académique, il a été décidé d'établir une cote de rendement minimale spécifique pour les différentes catégories de candidats, permettant ainsi à un plus grand nombre de candidats d'être considérés comme admissibles au programme.

De ce fait, le processus de sélection au programme se déroulera en deux étapes à compter de

l'admission 2020, soit :

- Une étape de présélection en fonction du dossier scolaire (CRC ou CRU);
- Une étape de sélection basée entièrement sur le résultat obtenu au CASPer, lequel doit être effectué par l'ensemble des candidats.

**Étape 1** : 100% cote de rendement



**Étape 2** : 100% CASPer

En fonction des analyses du BPEI, et afin de s'assurer du succès des étudiants au programme, les cotes de rendement minimales suivantes ont été retenues :

- Catégorie des candidats collégiens: 27,50
- Catégorie des candidats bénéficiant d'une passerelle: 25,50
- Catégorie des candidats universitaires: 25,00

La réservation de places pour le contingent Premières Nations et Inuits du Québec.

Un contingent Premières Nations et Inuit du Québec sera mis en place dès l'admission 2020. Deux places seront réservées aux candidats de ce contingent.

Une action est proposée pour déterminer les effets et la pertinence des modifications apportées au processus d'admission des candidats au B-SBM.

#### **A2.1. Évaluer les effets et la pertinence des modifications apportées au processus de sélection des candidats.**

Dans la décision du Conseil Universitaire pour l'ajout de l'examen de sélection, il est indiqué que la modification apportée au processus d'admission sera appliquée de manière expérimentale pour une durée maximale de cinq années. À compter de l'automne 2020, des travaux d'évaluation de l'impact du nouveau processus de sélection sur les prochaines cohortes seront mis en place. Le comité d'admission détermine présentement les divers indicateurs à suivre ainsi que le processus et la méthode d'évaluation. Voici certains points qui seront abordés :

- Les étudiants des nouvelles cohortes seront sondés quant à leur bien-être dans le programme, leur sentiment d'appartenance ainsi que leur aperçu de la dynamique de la cohorte;
- Des rencontres de discussion seront organisées afin de revoir et discuter les points évalués dans le sondage;
- Des rencontres avec les professeurs des cours obligatoires du B-SBM sont prévues afin de discuter de la dynamique et qualité de la cohorte.
- Les résultats universitaires des étudiants seront analysés.
- Des analyses de l'attrition et de la diplomation seront effectuées afin de déterminer si les étudiants demeurent dans le B-SBM.

Les comités d'admission et de programme B-SBM seront soutenus dans ce processus d'analyse par notre conseiller pédagogique et notre consultant spécialisé en évaluation et en statistique au vice-décanat à la pédagogie et au développement professionnel continu (VDPDPC) de la Faculté de médecine.

Les résultats escomptés par cette mesure sont:

- D'améliorer la dynamique des cohortes, augmenter les interactions étudiantes, réduire le stress à la performance et l'utilisation du programme B-SBM comme choix transitoire vers des études professionnelles en soins de la santé;
- De bonifier l'expérience étudiante et le sentiment d'appartenance au programme;
- D'améliorer le taux de diplomation du programme de baccalauréat en sciences biomédicales de l'Université Laval;
- D'améliorer le passage des étudiants vers les études aux cycles supérieurs.



### **R3. Que l'on s'assure que la charge de travail dans les cours est adéquate et qu'elle est équilibrée d'une session à l'autre.**

La charge de travail dans le programme B-SBM est discutée régulièrement lors des rencontres de comité de programme B-SBM. Depuis l'implantation du programme, plusieurs ajustements ont été effectués afin de s'assurer que la charge de travail des étudiants est adéquate pour le niveau du B-SBM. La révision des plans de cours du B-SBM est effectuée annuellement par la direction du programme en collaboration avec les professeurs responsables. Toute modification majeure est discutée avec les professeurs responsables et, par la suite, analysée et entérinée par le comité de programme.

Deux actions sont proposées pour déterminer si la charge de travail du B-SBM est adéquate et équilibrée.

#### **A3.1. Réviser la charge de travail de certains cours du B-SBM.**

Lors de l'évaluation du programme, les charges de travail de certains cours ont été identifiées comme étant problématiques. Ces cours ont été restructurés afin d'améliorer la formulation et la communication des objectifs d'apprentissage, de mieux distribuer le contenu de cours dans la session et de standardiser les activités d'évaluation selon de nombre de crédits du cours.

Au cours des prochaines années, tous les cours siglés SBM seront formellement évalués avec l'utilisation du système d'évaluation de l'enseignement (SEVE) de l'Université Laval. Pour ces activités d'évaluation, les étudiants responsables de classe de chaque cohorte seront impliqués afin de maximiser le taux de participation. Le comité du programme considère que ces évaluations de cours aideront les responsables dans l'amélioration continue de la charge de travail dans les cours du B-SBM.

Les résultats escomptés par ces mesures sont:

- Assurer que la charge de travail des cours du programme B-SBM est adéquate;
- Améliorer la dynamique et les interactions entre les professeurs et les étudiants;
- Progresser dans notre approche-programme;
- Améliorer l'expérience étudiante.

#### **A3.2. Analyser et mieux équilibrer la charge de travail d'une session à l'autre.**

Avec une vision d'approche-programme et de développement des compétences, les étudiants développent progressivement leurs compétences qui sont souvent retravaillées dans la session suivante. Ceci est vrai autant pour les activités de cours que les activités pratiques. Cependant, certaines mesures seront mises en place afin de mieux balancer cette charge de travail.

Premièrement, les objectifs d'apprentissage des cours obligatoires seront analysés et révisés afin de bien communiquer ces informations aux étudiants. Mieux guider les étudiants sur les objectifs d'un cours pourra les aider à mieux comprendre la matière, cheminer dans le cours et bonifier la préparation pour les évaluations. Les objectifs d'apprentissage de certains cours ont été revus dès la session d'automne 2019 et des modifications ont été effectuées par les professeurs à l'aide des avis et les sondages des étudiants.

Deuxièmement, et comme mentionné à l'action **A3.1**, le comité de programme discute actuellement d'une réorganisation de la 4<sup>e</sup> session. Cette réorganisation aura comme effet d'équilibrer la charge de travail entre les divers cours.

Troisièmement, pour assurer une meilleure cohésion entre les cours du programme et réduire la redondance du contenu les professeurs responsables des cours siglés SBM ont accepté de partager leurs plans de cours et les accès aux sites monPortail (comme lecteur).

Finalement, la direction du programme discute régulièrement avec les responsables du contenu des cours obligatoires non siglés SBM. Ces discussions permettent d'assurer un équilibre dans la charge de travail des étudiants.

Les résultats escomptés par ces mesures sont:

- Assurer l'équilibre dans la charge de travail des cours du programme B-SBM;
- Améliorer la dynamique et les interactions entre les professeurs et les étudiants;
- Progresser dans notre approche-programme;
- Éviter les redondances entre les cours du B-SBM;
- Améliorer l'expérience étudiante.

#### **R4. Que l'on offre un cours d'éthique et un cours de communication pertinents et accessibles aux étudiants du programme.**

Lors de l'évaluation du programme, plusieurs commentaires ont été émis concernant les cours qui font partie des règles 2 (éthique) et 3 (communication scientifique) du cheminement obligatoire du B-SBM.

Deux actions sont proposées pour vérifier si l'offre existante de cours d'éthique et de cours de communication est pertinente et accessible aux étudiants du B-SBM.

##### **A4.1. Vérifier les besoins et l'offre de cours existante en éthique pour les étudiants du B-SBM.**

Afin de satisfaire la règle 2 (éthique), les étudiants doivent réussir l'un des deux cours actuellement offerts. Pour différentes raisons, les cours d'éthique disponibles correspondent peu aux besoins des étudiants au programme.

Nous contacterons les facultés concernées afin de discuter de l'offre de cours en éthique, les horaires et les prérequis.

De plus, et pour donner plus de flexibilité à cette règle, un nouveau cours sera ajouté à l'offre du B-SBM. Le cours ETH-3900, Bioéthique: fondements et enjeux est actuellement en élaboration par la Faculté de théologie et de sciences religieuses. Ce cours sera offert aux étudiants dans les divers programmes liés à la santé et au domaine biomédical.

Finalement, depuis la session d'automne 2019, le responsable d'un cours d'éthique de recherche aux cycles supérieurs donne une formation de 3 heures aux étudiants qui participent au cours SBM-3001, Champ d'immersion I. Cette formation augmente la visibilité des enjeux éthiques auprès des étudiants du B-SBM.

Les résultats escomptés par ces actions sont:

- Bonifier l'offre et l'accessibilité des cours aux étudiants du B-SBM;
- Améliorer la formation en éthique des étudiants du B-SBM;
- Rehausser l'offre de cours et la formation en éthique biomédicale à l'Université Laval.

##### **A4.2. Vérifier les besoins et l'offre de cours existante en communication pour les étudiants du B-SBM.**

Les cours de communication pour les étudiants du B-SBM (règle 3, 3 crédits au choix parmi les cours offerts à l'intérieur de cette règle) relèvent tous d'une faculté autre que la Faculté de médecine. Les étudiants nous ont informés que ces cours sont intéressants, mais parfois difficiles à consolider avec une formation qui est plus axée sur la recherche en sciences biomédicales.

Nous contacterons les facultés concernées afin de discuter de l'offre de cours en communication, le contenu, et les horaires.

S'il n'est pas possible d'adapter les cours existants, la Faculté évaluera la possibilité de créer un nouveau cours, en partenariat avec d'autres facultés, et verra à l'offrir à plusieurs programmes dans le domaine biomédical.

Les résultats escomptés par ces actions sont:

- Améliorer l'offre et l'accessibilité des cours aux étudiants du B-SBM;
- Améliorer la formation en communication orale et écrite des étudiants du B-SBM;

- Préparer les étudiants stagiaires aux présentations de fin de stage et à l'écriture de demandes de bourse;
- Améliorer l'offre de cours et la formation en communication scientifique à l'Université Laval.

## **R5. Que l'on s'assure que les étudiants sont initiés aux questions interculturelles et internationales ainsi qu'au développement durable.**

Selon les sondages effectués pour l'évaluation périodique du programme, certains estiment que le programme les initie peu aux questions interculturelles et internationales ainsi qu'au développement durable. Comme mentionné dans le rapport du CIEP, l'initiation au développement durable est importante dans un contexte où la Faculté de médecine vise à être reconnue comme un pôle de développement en santé durable.

En général, toutes ces questions font partie du domaine des sciences biomédicales. Les étudiants du programme doivent intégrer des milieux de recherche qui sont très riches en diversité interculturelle et internationale. De plus, la recherche biomédicale fait partie intégrale des notions de développement et santé durable.

En plus des mesures spécifiques citées dans les actions **A5.1** à **A5.3**, les mesures suivantes seront prises au niveau des cours obligatoires du programme :

- Le vice-décanat à la responsabilité sociale de la Faculté de médecine sera consulté afin d'explorer les autres voies qui pourraient être envisagées pour répondre aux questions interculturelles, internationales et de développement durable.
- Tous les plans des cours obligatoires du programme B-SBM seront analysés afin de déterminer leurs apports en matière des questions interculturelles et internationales ainsi qu'au développement durable.
- À l'automne 2020, une rencontre de comité de programme élargi sera tenue et les professeurs de ces cours seront invités à proposer des mesures dans les cours afin de mieux sensibiliser les étudiants à ces 3 questions.
- Ces 3 questions seront abordées dans un cours obligatoire en développement portant notamment sur la profession du chercheur en biomédical (les détails de ce cours sont présentés à l'action **A6.2.**).
- Une formation obligatoire, effectuée lors du stage de recherche SBM-2020, stage d'été en sciences biomédicales, sera développée pour consolider ces concepts.

### **A5.1 : Assurer que des étudiants du B-SBM sont initiés aux questions interculturelles.**

L'Université Laval est un excellent lieu pour initier les étudiants aux questions interculturelles. Au cours des prochaines années, la direction de programme, en collaboration avec l'association étudiante du B-SBM (le RESBUL), assurera que les étudiants du B-SBM aient une meilleure vision des questions interculturelles.

Tel que décrit à l'action **A5.2**, une meilleure structure de stage à l'étranger ou le développement d'un Profil international aidera les étudiants sur ce point.

Comme décrit à l'action **A2.1**, la création d'un contingent Premières Nations et Inuit du Québec aidera les étudiants sur ce point.

De plus, les étudiants du programme B-SBM seront informés et incités à participer aux diverses activités du Bureau international de l'Université Laval et de la Faculté de médecine.

Finalement, la direction de programme planifie développer un système d'entraide étudiante pour faciliter l'intégration des nouveaux étudiants étrangers (l'adaptation, les activités, les technologies éducatives, etc.).

Les résultats escomptés par ces mesures sont :

- Sensibiliser les étudiants aux questions interculturelles;
- Aider les étudiants étrangers à mieux s'adapter aux réalités des universités québécoises et canadiennes.

#### **A5.2 : Assurer que des étudiants du B-SBM sont initiés aux questions internationales.**

Depuis son implantation, le programme B-SBM a eu comme première mission de former la relève de la recherche à Québec. Étant donné le niveau modeste de diplomation et la capacité d'accueil des laboratoires du Québec, peu d'étudiants se sont dirigés vers l'international pour leur stage. De plus, la structure unique du B-SBM de l'Université Laval rend les échanges internationaux plus difficiles.

Cependant, avec l'objectif d'augmenter la diplomation, la direction de programme a débuté le développement de partenariats avec d'autres programmes de B-SBM à l'international. Des discussions sont en cours avec des universités en Belgique, en France et en Suisse afin d'établir un protocole d'échange avec ces universités et un Profil international, le programme sera assisté par le conseiller de la mobilité internationale à la Faculté de médecine.

Finalement, le comité consultatif du Fonds de soutien au programme de baccalauréat en sciences biomédicales discute le développement d'une bourse pour les stages à l'international des étudiants B-SBM.

Les résultats escomptés par ces mesures sont :

- Sensibiliser les étudiants aux réalités internationales;
- Aider les étudiants du programme B-SBM à effectuer une partie de leur formation à l'international;
- Développer le Profil international du B-SBM.

#### **A5.3 : Assurer que des étudiants du B-SBM sont initiés aux questions de développement durable**

La notion de développement durable est présente partout à l'Université Laval. Afin de sensibiliser les étudiants à cette notion, un cours portant sur ce sujet a été ajouté à la structure du programme. L'ajout de ce cours vise à introduire les concepts de base, les dimensions et les outils de mise en œuvre du développement durable. Lorsque l'ajout à la structure sera officialisé, l'information sera transmise aux étudiants. Ce cours est offert aux sessions d'automne, d'hiver et d'été, généralement à distance.

De plus, avec l'accès aux plateformes monPortail et ExamSoft, les étudiants sont incités à minimiser l'utilisation de l'impression et la consommation du papier.

Aussi, tous les activités, rencontres ou colloques planifiés du programme et du RESBUL seront effectués avec une vision développement durable (certification écoresponsable, minimisation de la consommation du papier, promotion du transport en commun, etc.).

Finalement, les étudiants du programme B-SBM seront informés et incités à participer aux [diverses activités de développement durable de l'Université Laval](#) et de la Faculté de médecine.

Les résultats escomptés par ces mesures sont :

- Sensibiliser les étudiants aux rapports qu'ils entretiennent avec leur environnement;
- Outiller les étudiants afin qu'ils puissent faire des choix répondant aux besoins immédiats, sans toutefois compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs, et ce, pour toutes les sphères de la vie.

## **R6. Que l'on poursuive les efforts en vue d'améliorer la diplomation.**

Avec une attrition élevée des étudiants vers d'autres programmes de santé, le CIEP note que le taux de diplomation du B-SBM est sous la moyenne universitaire. C'est une question qui préoccupe le comité de programme depuis l'instauration du programme à l'Université Laval.

Deux actions sont proposées afin d'améliorer la diplomation des étudiants du B-SBM.

### **A6.1 : Améliorer la diplomation du B-SBM par un meilleur processus d'admission.**

La sélection des candidats lors de l'admission constitue un élément important pouvant influencer les dynamiques de cohorte. La nouvelle structure d'admission, décrite à l'action **A2** et acceptée par le Conseil universitaire en juin 2019, diminue l'emphase sur la réussite scolaire et augmente l'évaluation des caractéristiques personnelles non académiques. Nous croyons que l'ajout de l'examen CASPer permettra un meilleur accès aux étudiants intéressés par le domaine et que ceux désirant utiliser le B-SBM comme « tremplin » vers les programmes professionnels en sciences de la santé considéreront davantage leur choix de formation.

De plus, certains programmes qui accueillent les étudiants qui abandonnent le B-SBM ont aussi récemment changé leurs conditions d'admission (date limite, minimum de crédits, ajout d'outils de sélection). Ces mesures auront certainement un effet sur la diplomation des étudiants du B-SBM.

Les résultats escomptés du nouveau système d'admission dans le B-SBM sont de pouvoir:

- Admettre davantage d'étudiants intéressés par le programme et les carrières en sciences biomédicales;
- Améliorer la dynamique de cohorte;
- Bonifier le taux de diplomation pour le B-SBM.

### **A6.2 : Améliorer la diplomation du B-SBM par une meilleure communication des profils de sortie et les possibilités de carrière.**

Les experts externes recommandent que la direction de programme élabore une stratégie de rétention des étudiants dès la première session et de cibler les étudiants intéressés par la recherche en laboratoire.

Les étudiants se questionnent souvent sur les débouchés de carrière après la diplomation. Ce questionnement est dû à la diversité des milieux, lorsque comparé aux divers programmes professionnels en sciences de la santé. La direction du programme considère qu'une meilleure communication des profils de sortie et les possibilités de carrières pourrait intéresser davantage les étudiants à poursuivre leur formation dans le B-SBM.

La direction de programme et le RESBUL travaillent conjointement pour informer les étudiants du B-SBM des diverses possibilités de carrière qui s'offrent à eux. Depuis plusieurs années, le RESBUL organise des activités permettant notamment aux étudiants du B-SBM de rencontrer et discuter avec des intervenants de diverses professions liées aux sciences biomédicales (académique, fonction publique, hospitalière, industries, etc.). De plus, les centres de recherche affiliés à la Faculté de médecine tiennent régulièrement des activités carrière pour les étudiants en recherche médicale.

Le programme B-SBM souhaite également créer des groupes via les différents réseaux sociaux dans le but de mettre en relation les étudiants du programme, actifs et diplômés, les divers intervenants des milieux académiques, gouvernementaux ou industriels. Ce groupe permettra des interactions entre les membres et permettra aux étudiants de mieux voir les profils de sortie et les possibilités de carrières. Ce groupe pourra aussi relier les étudiants qui recherchent un stage en milieu industriel avec un lieu de stage potentiel (voir action **AS2.1**).

Finalement, le programme B-SBM développera un nouveau cours obligatoire de 1 crédit donné à l'automne dont les objectifs seront de présenter les différentes carrières possibles dans le domaine des

sciences biomédicales. Des conférenciers travaillant dans le domaine des sciences biomédicales discuteront de leur profession, de leur carrière et des possibilités d'emploi actuelles. Les conférenciers proviendront de plusieurs secteurs professionnels tels l'enseignement, la fonction publique ou le domaine pharmaceutique. Ce cours magistral permettra aux étudiants de 1<sup>re</sup> année de se côtoyer et de discuter dans un cadre structuré à la Faculté. En fin d'activité, les étudiants devront remettre une courte appréciation de l'activité avec une justification de leurs préférences.

Les résultats escomptés par ces mesures sont:

- Répondre aux questionnements des étudiants quant aux débouchés et profils de sortie des diplômés du B-SBM;
- Avoir une meilleure diversité d'activités carrière pour les étudiants;
- Mieux communiquer aux étudiants les perspectives de carrière et les employeurs potentiels dans le domaine des sciences biomédicales.

### **3. Actions proposées pour répondre aux suggestions**

Voici les actions proposées [AS] afin de répondre à chacune des suggestions [S] du CIEP:

#### **S1. Que l'on évalue la possibilité d'augmenter le contingentement du programme.**

Le rapport du CIEP indique l'importance d'augmenter la cohorte afin d'améliorer la diplomation. Ce point est important, mais ne peut être fait sans s'assurer que les ressources sont en place pour le supporter.

Une action est proposée afin de changer le contingentement du programme B-SBM.

##### **AS1.1 : Augmenter le contingentement du programme de B-SBM.**

Les comités d'admission et programme se sont penchés sur le contingentement du B-SBM à plusieurs reprises. Un facteur limitant pour le nombre d'étudiants admis dans le programme est principalement la capacité d'accueil des laboratoires d'enseignement. Les cours associés à ces laboratoires sont SBM-1001 et SBM-1002 (Corps humain I et II), BCM-1902 (Laboratoire de biochimie générale I.), MCB-1908 (Introduction à la microbiologie) et BIO-2911 (Laboratoire de biologie moléculaire). En 2018, la direction du programme a rencontré les responsables de cours et les directeurs des départements concernés par ces cours. La direction du programme B-SBM a été informée que, malgré la création de nouveaux laboratoires d'enseignement à la Faculté des sciences et de génie, l'espace demeure restreint à l'intérieur de ceux-ci, limitant ainsi le nombre d'étudiants pouvant participer à une même activité. Il a donc été convenu que le contingent du B-SBM pouvait uniquement augmenter à 80 étudiants. Lors de l'admission de la cohorte 2019-2020, nous avons donc accueilli 80 nouveaux étudiants, soit une augmentation de 10 étudiants par rapport à la cohorte 2018-2019.

Durant les prochaines années, il sera important de maintenir un bon dialogue entre la Faculté de médecine et la Faculté des sciences et de génie concernant l'accès et le support des laboratoires de formation. Ce dialogue devra prendre en compte les places, les charges et les ressources nécessaires pour la cohorte du B-SBM.

Le résultat escompté de cette mesure est une augmentation du taux de diplomation. Ces statistiques seront suivies de près lors des prochaines années afin d'évaluer les effets de cette augmentation ainsi que les effets des modifications du processus d'admission (voir action A1).

#### **S2. Que l'on offre aux étudiants la possibilité de réaliser un stage en milieu industriel.**

Les experts suggèrent d'intégrer de façon graduelle la possibilité de réaliser un stage en milieu industriel (pharmaceutique ou biotechnologique) de façon à s'assurer que les objectifs des stages de recherche sont en adéquation avec ceux du programme.

Le milieu industriel représente une possibilité de stage intéressante pour les étudiants du B-SBM. Au sein du programme de sciences biomédicales, la possibilité d'effectuer un stage de recherche en milieu industriel a toujours existé. Cependant, le programme reçoit peu d'offres de ces milieux et les étudiants sont peu sensibilisés à cette possibilité.

Afin de remédier à cette situation, l'action ci-dessous est proposée.

### **AS2.1 : Offrir aux étudiants du B-SBM la possibilité de réaliser un stage en milieu industriel.**

Afin d'améliorer cette offre, ces mesures ont été ou seront entreprises en 2020-2021:

- La direction de programme a entrepris une discussion avec des compagnies qui font la gestion de la recherche clinique afin de discuter de leur besoin en stagiaires. Les organisations de recherche clinique sous contrat (CRO) sont très actives au Canada et au Québec. Ces organisations recrutent des étudiants stagiaires et sont très intéressées par des étudiants avec une formation en sciences biomédicales. Nous pensons qu'une orientation vers ce domaine serait un avantage pour nos diplômés, car certains CRO sont présents à Québec.
- Les étudiants ont été informés des possibilités de stage d'été auprès d'importantes compagnies pharmaceutiques. Nous sommes présentement en contact avec des responsables en recherche afin de sonder leur besoin en stagiaires avec une formation en sciences biomédicales.
- Le milieu industriel des sciences biomédicales au Québec sera présenté dans le nouveau cours (les détails de ce cours sont présentés à l'action **A6.2**).
- Le comité de programme envisage d'inviter un intervenant du milieu industriel à participer aux rencontres semestrielles.
- Les interactions avec divers intervenants industriels lors des diverses activités et le développement de groupes sur les médias sociaux permettront à la direction de programme et les étudiants du B-SBM de s'informer des possibilités de stage dans ces milieux (voir action **A6.2**).

Les résultats escomptés de ces mesures sont:

- Augmenter le nombre de stages en milieu industriel;
- Améliorer la visibilité du programme B-SBM dans ces milieux;
- Mieux communiquer aux étudiants les perspectives de carrière industrielles et les employeurs potentiels dans le domaine des sciences biomédicales.

### **S3. Que l'on varie les méthodes d'évaluation des apprentissages.**

Le contenu des évaluations sommatives reste la responsabilité des professeurs responsables. Cependant, des discussions auront lieu avec les professeurs afin de les sensibiliser à l'importance de varier leurs méthodes d'évaluation des apprentissages dans le B-SBM.

Une action est donc proposée afin de varier les méthodes d'évaluation des apprentissages.

### **AS3.1 : Sensibiliser les professeurs et leur présenter les divers outils et formations disponibles.**

Depuis 2018, les examens des cours siglés SBM sont effectués sur la plateforme [ExamSoft](#). Cette décision a été prise par le comité de programme, avec l'accord des professeurs, afin de limiter l'utilisation et le stockage des copies papier, simplifier la correction, accélérer la transmission des résultats et faciliter la consultation des copies. De plus, la plateforme offre plusieurs possibilités au professeur pour la conception des questions, l'ajout d'images et capsules vidéo, la randomisation des questions, l'analyse de la qualité des examens et la correction facilitée. Nous croyons que l'utilisation d'ExamSoft pourrait inciter les professeurs à diversifier et actualiser le type de questions qu'ils utilisent.

Récemment, en plus de l'ajout d'ExamSoft pour les examens sommatifs, les professeurs du programme ont été initiés aux outils [Socrative](#) et [WooClap](#) pour leurs activités d'évaluation formatives et sommatives. Ces outils permettent l'ajout de jeux-questionnaires et sondages sur appareil mobile (téléphone

intelligent). Ces outils facilitent l'interaction professeur-étudiant et peuvent dynamiser l'enseignement présentiel.

Avec ces nouveaux outils et dans le but d'améliorer les méthodes des apprentissages, les professeurs seront fortement encouragés à participer aux diverses formations pour l'utilisation d'ExamSoft et aux ateliers de formation sur la préparation d'examens du [Bureau de soutien à l'enseignement de l'Université Laval](#) et [Pédagogia](#) à la Faculté de médecine. Finalement, des rencontres entre les professeurs et le conseiller pédagogique pour le programme seront organisées. Les diverses méthodes d'évaluation des professeurs seront analysées et la modification ou l'ajout d'activités d'évaluation seront suggérés lors de ces rencontres.

Les résultats escomptés par ces actions sont :

- Améliorer l'expérience étudiante;
- Améliorer la qualité de l'enseignement;
- Bonifier les interactions entre étudiants et professeurs.

#### **S4. Que l'on poursuive les efforts visant à améliorer l'expérience étudiante.**

Depuis l'implantation du programme, la direction de programme, conjointement avec le RESBUL, est soucieuse de préserver l'identité et le bien-être de la cohorte du B-SBM et améliorer, globalement, l'expérience étudiante. Ces préoccupations font l'objet de mesures visant à maintenir ou améliorer certains aspects du programme.

Afin d'améliorer l'expérience étudiante, l'action ci-dessus est proposée.

##### **AS4.1 : Encourager de nouvelles initiatives afin d'améliorer l'identité des étudiants du programme B-SBM et de bonifier l'expérience étudiante.**

Voici certaines mesures pour améliorer l'identité et l'expérience des étudiants au sein du programme B-SBM:

- Améliorer la cohésion étudiante au sein de la cohorte par un nouveau processus d'admission (voir action **A2**).
- Créer de nouvelles bourses d'excellence par biais du [Fonds de soutien au programme de baccalauréat en sciences biomédicales](#). Ces bourses auront notamment comme objectif d'améliorer la rétention et le succès des étudiants dans le domaine des sciences biomédicales.
- Promouvoir les activités sociales des étudiants. Comme décrit à l'action **A6.2**, les étudiants du B-SBM organisent et ont accès à plusieurs activités pour promouvoir les stages, la recherche et les carrières. La direction de programme va continuer à encourager ces activités tout en portant une attention particulière aux profils de sortie et aux milieux industriels.
- Mieux équilibrer la charge de travail (voir action **A3**).
- Mieux encadrer et soutenir la cohorte au niveau de la direction de programme. Les mesures mises en place pour tenter de diminuer la charge de travail sur l'agente et la conseillère à la gestion des études (ex. utilisation d'ExamSoft) permettent d'améliorer le support directement aux étudiants.

Les résultats escomptés par ces actions sont d'améliorer l'expérience et préserver l'identité des étudiants dans le programme B-SBM.



## **S5. Que l'on s'assure que les étudiants sont bien informés des professions et employeurs potentiels, du Profil entrepreneurial, du soutien financier et des programmes d'études supérieures auxquels mène le programme.**

Selon les sondages effectués pour l'évaluation périodique du programme, certains estiment que davantage d'information au sujet du Profil entrepreneurial, du soutien financier et des programmes d'études supérieures auxquels mène le programme pourrait leur être offerte.

Afin de remédier à cette situation, deux actions sont proposées.

### **AS5.1 : Assurer que les étudiants sont bien informés des professions et employeurs potentiels**

Comme décrites dans les actions **A6.2** et **AS2.1**, plusieurs mesures seront prises pour informer les étudiants des diverses professions et employeurs potentiels. Ceci débutera dès la première session d'étude avec la création du nouveau cours (les détails de ce cours sont présentés à l'action **A6.2**).

Les résultats escomptés par ces actions sont d'assurer que les étudiants du B-SBM connaissent rapidement la diversité des profils de sortie de leur formation universitaire.

### **AS5.2 : Assurer une meilleure communication avec les étudiants**

Même en 2020, la communication avec les étudiants demeure un important défi. Selon la situation, la direction de programme utilise différents canaux de communication:

La communication par courriel demeure le moyen le plus efficace de transmettre rapidement toutes les informations nécessaires aux étudiants. En début de session 2019, les nouveaux étudiants ont été sensibilisés à l'importance de vérifier les courriels de la direction de programme sur une base régulière. Il peut également arriver que la direction de programme contacte le RESBUL afin que l'association diffuse, via Facebook, une information particulièrement importante pour les étudiants ou simplement un message qui incite les étudiants à vérifier leurs courriels.

Le site monPortail du B-SBM constitue également un moyen de communication efficace puisqu'il est consulté régulièrement par étudiants. Depuis sa publication en 2016, les informations sur les professions et employeurs potentiels, le Profil entrepreneurial, le soutien financier et les programmes d'études supérieures auxquels mène le programme se retrouvent sur ce site. De plus, les nouvelles sur les bourses, les stages, les emplois ou les études supérieures se retrouvent sous la rubrique « Nouvelles ». Cette section est mise à jour régulièrement par la direction du programme.

À certains moments, le directeur de programme passera en classe pour annoncer une information particulièrement importante. De plus, plusieurs informations concernant les droits des étudiants, l'aide aux étudiants ainsi que d'autres informations diverses peuvent être communiquées en classe sur demande et avec l'accord du professeur responsable.

Les résultats escomptés par ces actions sont d'assurer une meilleure communication entre la direction du programme et les étudiants du B-SBM.

## 4. Échéancier

N° d'action	Action proposée	Session de réalisation	Responsable
<b>R1. Que l'on bonifie les objectifs du baccalauréat en sciences biomédicales afin d'y inclure tous les objectifs généraux des programmes de baccalauréat, en respectant le Règlement des études, et que l'on présente ces objectifs sur le site Web institutionnel.</b>			
A1.1	Bonifier les objectifs du B-SBM en respectant le Règlement des études et présenter ces objectifs sur les portails institutionnels	H2020-A2020	Comité de programme Directeur de programme
<b>R2. Que l'on évalue la pertinence et les effets du nouveau processus de sélection des candidats.</b>			
A2.1	Évaluer les effets et la pertinence des modifications apportées au processus de sélection des candidats	A2020-H2025	Comité d'admission Conseillère à l'admission Directeur de programme
<b>R3. Que l'on s'assure que la charge de travail dans les cours est adéquate et qu'elle est équilibrée d'une session à l'autre.</b>			
A3.1	Réviser la charge de travail de certains cours du B-SBM	A2020-H2023	Comité de programme Directeur de département Directeur de programme Professeurs
A3.2	Analyser et mieux équilibrer la charge de travail d'une session à l'autre	A2020-H2023	Comité de programme Directeur de programme Professeurs
<b>R4. Que l'on offre un cours d'éthique et un cours de communication pertinents et accessibles aux étudiants du programme.</b>			
A4.1	Vérifier les besoins et l'offre de cours existante en éthique pour les étudiants du B-SBM	A2020	Directeur de programme Doyen Professeurs
A4.2	Vérifier les besoins et l'offre de cours existante en communication pour les étudiants du B-SBM	A2020	Directeur de programme Doyens Professeurs
<b>R5. Que l'on s'assure que les étudiants sont initiés aux questions interculturelles et internationales ainsi qu'au développement durable.</b>			
A5.1	Assurer que des étudiants du B-SBM sont initiés aux questions interculturelles	A2020	Association étudiante Directeur de programme Professeurs
A5.2	Assurer que des étudiants du B-SBM sont initiés aux questions internationales	A2020	Association étudiante Directeur de programme Professeurs
A5.3	Assurer que des étudiants du B-SBM sont initiés aux questions de développement durable	A2020	Association étudiante Directeur de programme Professeurs
<b>R6. Que l'on poursuive les efforts en vue d'améliorer la diplomation.</b>			
A6.1	Améliorer la diplomation du B-SBM par un meilleur processus d'admission	A2020	Comité d'admission Directeur de programme
A6.2	Améliorer la diplomation du B-SBM par une meilleure communication des profils de sortie et les possibilités de carrières	H2020	Association étudiante Comité de programme Directeur de programme
<b>S1. Que l'on évalue la possibilité d'augmenter le contingentement du programme.</b>			
AS1.1	Augmenter le contingentement du programme de B-SBM	A2019	Comité d'admission Directeur de programme Conseil facultaire Conseil universitaire Conseillère à l'admission
<b>S2. Que l'on offre aux étudiants la possibilité de réaliser un stage en milieu industriel.</b>			
AS2.1	Offrir aux étudiants du B-SBM la possibilité de réaliser un stage en milieu industriel	É2020	Directeur de programme Responsables des stages

N° d'action	Action proposée	Session de réalisation	Responsable
<b>S3. Que l'on varie les méthodes d'évaluation des apprentissages.</b>			
AS3.1	Sensibiliser les professeurs et leur présenter les divers outils et formations disponibles	A2019	Conseillère pédagogique Directeur de département Directeur de programme Professeurs
<b>S4. Que l'on poursuive les efforts visant à améliorer l'expérience étudiante.</b>			
AS4.1	Encourager de nouvelles initiatives afin d'améliorer l'identité des étudiants du programme B-SBM et de bonifier l'expérience étudiante	A2019 -	Association étudiante Comité de programme Directeur de programme
<b>S5. Que l'on s'assure que les étudiants sont bien informés des professions et employeurs potentiels, du Profil entrepreneurial, du soutien financier et des programmes d'études supérieures auxquels mène le programme.</b>			
AS5.1	Assurer que les étudiants sont bien informés des professions et employeurs potentiels	H2020 -	Association étudiante Comité de programme Directeur de programme Professeurs
AS5.2	Assurer une meilleure communication avec les étudiants	A2019 -	Association étudiante Comité de programme Directeur de programme

## **5. Remerciements**

Le doyen de la Faculté remercie chaleureusement les deux experts externes : Mme Odette Laneuville, professeur à l'Université d'Ottawa, et M. Jean-Bernard Denault, professeur à l'Université de Sherbrooke, pour leur évaluation judicieuse, ainsi que les membres du CIEP qui ont analysé l'ensemble des documents et préparé le Rapport de synthèse d'évaluation.

Le doyen de la Faculté remercie également le travail de Mme Isabelle Tremblay, agente à la gestion des études, Mme Sandrine Charette-Martineau, conseillère à la gestion des études, M. Claude Labrie, vice-doyen aux études de 1<sup>er</sup> cycle, M. Darren E. Richard, directeur du programme B-SBM ainsi que tous les membres du comité de programme B-SBM.

Finalement, il tient à souligner l'importance du support des équipes du Bureau de la qualité des programmes (BQP) et du VREAE pour leur aide à chacune des étapes du processus d'évaluation.

**Julien Poitras**  
**Doyen**  
**Faculté de médecine**